

Budget Primitif 2014 : des investissements et pas d'augmentations d'impôts

Le Conseil Municipal a voté le budget de la ville le 25 avril 2014. Ce vote est l'acte majeur annuel par lequel les élus orientent et engagent l'action de la municipalité pour qu'elle soit conforme aux besoins des habitants pendant l'année en cours et pour qu'elle construise durablement l'avenir qu'ils ont choisi.

Les choix de la municipalité doivent aussi prendre en compte le contexte national qui constitue le cadre général et bien évidemment les résultats de l'exercice précédent.

23 687 000 € (21 791 000 € en 2013)

dont

• 16 370 000 € pour le fonctionnement
(16 347 000 € en 2013)

• 7 317 000 € pour l'investissement
(5 444 000 € en 2013)

Le Compte Administratif de l'exercice 2013

Dans un contexte difficile (baisse sensible des dotations de l'Etat, baisse des droits de mutation en raison de l'atonie du marché immobilier), nos recettes de fonctionnement (14 M€) ont légèrement augmenté (+1,4%) principalement à la suite de la revalorisation par l'Etat des valeurs locatives et par une progression des ressources des cantines et des crèches.

Grâce à une bonne maîtrise de nos dépenses de fonctionnement (13 M€), celles-ci ont baissé de 0,7%, ce qui traduit l'effort réalisé pour assurer une saine gestion :

- nos dépenses de personnel n'ont progressé que de 0,7% malgré les effets automatiques de progression liés à la structure des emplois ; le nombre des agents municipaux a baissé en 2013.
- nos charges de gestion courante ont baissé très sensiblement (-18,8%), même si malgré des améliorations techniques le poids de nos dépenses de fluides (électricité et gaz) progresse encore.

La conjugaison des deux facteurs (réduction des dépenses et progression des recettes) a permis de dégager en 2013 une épargne brute de 1 694 K€ et de faire progresser le taux d'épargne de 10,23% en 2012 à 12,09% en 2013.

Les efforts d'investissements se sont poursuivis en 2013, principalement

- l'aménagement de l'Avenue de Verdun (542 K€)
- la poursuite du programme de vidéoprotection (228 K€)
- l'achèvement de la réhabilitation et de l'extension de la Halle des Bourgognes (317 K€)
- la rénovation et l'extension de l'Ecole maternelle du Bois Saint Denis (162 K€)

- la mise en conformité électrique de l'église Notre-Dame (40 K€)
- et aussi l'éclairage public, les aires de jeux, l'aménagement du poste de police, l'achèvement du diagnostic énergétique, les travaux de voirie et le mobilier urbain, l'équipement des écoles.

Pour des raisons de programmation, certains investissements prévus n'ont pu être réalisés. Leur montant (3,026 M€) demeure acquis et sera mobilisé en 2014 ; cela concerne principalement :

- la rénovation et l'extension de l'Ecole maternelle du Bois Saint Denis (1 997 K€)
- l'aménagement de la Place de l'Abbé Charpentier (216 K€)
- l'aménagement des locaux de l'Office de Tourisme dans l'ancienne Poste (168 K€)
- l'aménagement du poste de Police (119 K€)

En fin d'exercice 2013 les indicateurs de gestion sont favorables : la pression fiscale est demeurée modérée (inférieure aux villes comparables), la gestion de la dette est maîtrisée (endettement par habitant inférieur de 17% à la moyenne des villes comparables), le taux d'épargne brute a permis de couvrir le besoin de financement des investissements.



Le Budget Primitif 2014 : respecter nos engagements de campagne

L'environnement économique en 2014 demeure délicat, et les réductions programmées des aides de l'Etat aux collectivités ont été confirmées. Les bons résultats de gestion des années précédentes ont permis d'établir une prévision budgétaire raisonnée, rigoureuse et ambitieuse. Mais la prudence de gestion s'impose car Chantilly n'est pas une ville riche.

La municipalité a donc établi des priorités et privilégié des méthodes qui permettront de progresser efficacement et sereinement tout au long du mandat 2014-2020 pour assurer d'abord les priorités du quotidien : qualité des services de proximité, amélioration des services scolaires, sociaux, culturels, de la vie des familles, des personnes isolées ou handicapées ; pour aménager ensuite et développer les espaces de vie, et pour adapter et moderniser nos équipements publics.

Investir en 2014

En 2014, les investissements totaux seront donc de 7 317 000 € dont 3 026 000 € de reports de 2013.

3 415 000 € d'équipements nouveaux seront financés à 32,1% par de l'autofinancement, à 5,8% par des subventions, à 18,2% par de l'amortissement, à 18,4% par des recettes diverses (amendes de police, FCTVA, taxes d'urbanisme) et à 25,5% par l'emprunt.

Ces équipements concerneront par exemple

- L'achèvement de la rénovation et de l'extension de l'Ecole maternelle du Bois Saint Denis (150 K€) : ainsi en 2014 s'opérera le transfert des deux classes de l'actuelle Ecole Mermoz, facilitant le regroupement des enfants et améliorant la qualité du service scolaire et périscolaire. 1,3 M€ étaient déjà inscrits au titre de 2013. Des investissements en logiciels et matériels informatiques (30 K€) seront réalisés dans les écoles.
- L'amélioration de nos équipements sportifs, par la couverture de deux terrains de tennis (260 K€), des travaux de première nécessité à la salle Decrombecque et au Stade (44 K€), ainsi que la remise en état de deux city-stades, et le réaménagement de certaines aires de jeux (84 K€).
- Le secteur culturel bénéficiera d'un nouveau portail Web pour la médiathèque, de la maquette interactive du CIAP et d'achat d'œuvres d'art (36 K€).
- La création du Parking du Réservoir (1 060 K€) permettra, sans dénaturer la qualité architecturale et environnementale du lieu, de faciliter l'accès à l'hippodrome et aux sites touristiques et d'améliorer le stationnement.
- La réhabilitation du réseau d'eaux pluviales avenue Joffre est une nécessité certes onéreuse, mais incontournable (430 K€).
- Une première tranche de pistes cyclables (171 K€) sera réalisée entre le nord et le sud de la ville.
- Les espaces de travail (ateliers et serres) des personnels municipaux seront rénovés (241 K€) afin d'améliorer la qualité des services ; de plus, un espace de restauration sera aménagé à leur usage (114 k€).

- Sans oublier la poursuite des aménagements pour personnes à mobilité réduite (80 K€), la vidéo protection (103 K€), l'achèvement de la Place de l'Abbé Charpentier et les améliorations de la Petite Place Omer Vallon (78 K€), les études concernant le PLU (53 K€), le mobilier urbain, la signalétique et l'éclairage public (65 K€).



Recettes et dépenses liées aux projets d'équipement de la ville

Les recettes d'investissement = 7 317 k€

Subventions	200 k€
FCTVA	350 k€
Amendes de police	200 k€
Taxes d'urbanisme	80 k€
Emprunt	870 k€
Amortissements	620 k€
Virement de la section de fonctionnement	1 970 k€
Recettes d'investissement reportées de 2013	230 k€
Résultat reporté d'investissement 2013	1 464 k€
Exédent de fonctionnement de 2013	1 333 k€

Les dépenses d'investissement = 7 317 k€

Investissements 2014	3 405 k€
Autres dépenses	11 k€
Remboursement de la dette	875 k€
Investissements reportés	3 026 k€



Sondage préalable au projet du Parking du Réservoir réalisé sous le contrôle de l'Inrap (Institut National de Recherche Archéologique Préventive)

Fonctionner en 2014

La volonté de maîtriser les charges de fonctionnement

Les dépenses réelles de fonctionnement s'établissent à 13 780 K€, en baisse de 167 K€ entre BP 2013 et 2014. Les charges à caractère général progresseront très légèrement (+0,4%) en raison du coût de certaines prestations externes (maintenance, assurances...) et de l'évolution du prix des fluides. Les frais de personnel sont prévus en baisse de 1,7% malgré l'impact de la mise en place des nouveaux rythmes scolaires (+ 55 K€), de mesures statutaires et du relèvement des cotisations sociales. Aucun recrutement ne sera réalisé en 2014. Les autres charges de gestion courante sont en baisse et les charges financières se réduisent de 11 K€ par rapport à 2013. Les dépenses d'amortissement se monteront à 620 K€.

Des recettes estimées avec prudence, aucune augmentation de la fiscalité locale

Les recettes réelles de fonctionnement s'établissent à 14 955 K€ en diminution de 235 K€ (-1,5%) par rapport à nos réalisations de 2013. Malgré une diminution prévisionnelle des dotations et participations de 175 K€ (dont 160 de l'Etat), il a été décidé de maintenir à leur valeur 2013 les taux de la fiscalité locale ainsi que les abattements spécifiques liés aux situations familiales ou sociales des habitants. Il s'agit là d'un effort conséquent pour prendre en compte la réalité du pouvoir d'achat de certains contribuables. La révision des bases dont l'Etat fixe le taux, et d'éventuels effets volume liés à de nouveaux assujettissements permettront de compenser la baisse attendue des droits de mutation (58 K€ en raison de la baisse du marché des transactions).



Aire de jeux des Tilleuls

Une épargne brute qui progresse

La différence entre les Recettes Réelles de Fonctionnement et les Dépenses Réelles de Fonctionnement qui mesure notre épargne brute, s'établit au Budget Primitif 2014 à 1 175 K€ en progression de 65% par rapport au Budget Primitif 2013. Elle contribue à nous donner des marges de manœuvre afin d'investir et constitue un indicateur favorable de notre autonomie financière.

Une gestion raisonnée de la dette

L'encours de la dette (montant du capital des emprunts non remboursés) se monte à 8 184 K€ au 1er janvier 2014, soit un endettement par habitant de 735 € (la moyenne des villes comparables de 10 à 20 000 habitants était de 934 € en 2010 selon la Direction Générale des Finances Publiques). La capacité de désendettement de la ville est désormais de 4,6 ans (elle était de 6,2 ans en 2011) alors que le seuil critique est de 11 ans.

En 2014, la possibilité d'emprunter est de 870 K€ libérés en fonction des besoins réels pour compléter le financement de nos investissements ; c'est un peu moins que le montant du capital remboursé en 2013. De cette manière Chantilly maîtrise fermement son endettement.

Les recettes de fonctionnement = 16 370 k€

Contributions directes, compensations fiscales et autres taxes	8 077 k€	50,3%
Dotations de l'Etat	4 394 k€	27,3%
FNGIR (Fonds national de garantie)	1 184 k€	7,4%
Produits des services	990 k€	6,2%
Produits de gestion courante et autres	311 k€	1,9%
Résultat reporté de 2013	1 414 k€	8,8%

Les dépenses de fonctionnement = 14 400 k€ (hors virement à la section d'investissement)

Charges de personnel	7 421 k€	51,5%
Charges à caractère général	4 009 k€	27,8%
Reversement au FNGIR	1 184 k€	8,2%
Autres charges de gestion	852 k€	5,9%
Charges financières	299 k€	2,1%
Charges exceptionnelles	15 k€	0,1%
Amortissements	620 k€	4,3%

Virement à la section d'investissement	1 970 k€	
--	----------	--

Recettes et dépenses liées au fonctionnement des services de la ville



Rencontre avec Yves Le Norcy

Maire-adjoint chargé des Finances

Le Conseil municipal vient de voter le Budget 2014. Quels en sont les éléments majeurs ?

Le budget 2014 est marqué par la continuité et par l'ambition. La continuité parce que les services aux cantiliens ne se gèrent pas par à-coups mais par des adaptations progressives. L'ambition parce que ce mot est une véritable marque pour Chantilly ; nous sommes au début d'un nouveau mandat, d'un projet ambitieux et réaliste pour 6 ans.

Quels choix essentiels ont été retenus pour construire ce budget ?

Dans un contexte où les dotations de l'Etat se réduisent de plus en plus, 2 options fondamentales ont été retenues pour 2014 : ne pas accroître les taux de fiscalité locale, et ne pas accroître notre dette. De ce fait nous devons veiller tous les jours à maîtriser nos dépenses ; nous devons aussi investir à bon escient, après des études sérieuses et des arbitrages.

Dans ce cadre, comment allez-vous faire plus et mieux pour les cantiliens ?

Notre démarche doit être anticipatrice : prévoir au mieux pour bien gérer. Par exemple nous explorons par caméras la qualité de

nos réseaux enfouis pour procéder à leur réparation à moindre coût, plutôt qu'attendre d'avoir constaté des dégâts irréparables. De même pour favoriser l'accès aux manifestations et réduire les tensions de stationnement rue du Connétable, nous investissons dans le parking du Réservoir. Pour financer ces investissements, nous contrôlons mois par mois nos dépenses de fonctionnement afin de dégager une marge d'autofinancement suffisante.

Chantilly a déjà beaucoup changé. Quelles visions avez-vous pour l'avenir ?

Nous avons des projets de réhabilitation ou de développement ambitieux : le Stade des Bourgognes, le développement du quartier de la gare, la maîtrise des coûts énergétiques... et cela va de pair avec les aménagements permanents. Programmer l'ensemble au fil des 6 années de ce mandat, c'est le seul moyen de faire du progrès durable budget après budget. Tout cela passe par le développement de l'activité économique (commerce, tourisme, activités hippiques...) à Chantilly. Et dès 2014 nos efforts visent aussi à faciliter la vie des familles et de la petite enfance, à maintenir la sécurité, à développer les circulations à vélo, à favoriser l'accès à la culture, ou au logement. C'est donc chaque année que Chantilly bougera et continuera de progresser.

Voter le budget, ce n'est donc pas seulement choisir des grands projets ?

C'est cela bien sûr, et c'est aussi donner des moyens pour mettre en place les nouveaux rythmes scolaires, aménager les trottoirs pour les personnes à mobilité réduite, fleurir la ville, rénover les aires de jeux et aider les associations qui ont des projets intéressants. C'est donc accompagner la vie au quotidien en portant le regard sur l'avenir.

Bâtiment actuel qui sera transformé



Extension d'ateliers des services techniques

